

Compte rendu Conseil municipal du 19 décembre 2024

Présents : M. LELIEVRE Gérard, Maire - M. MOINEAU Christophe – Mme DUFOUR Emmanuelle – Mme BAGLAND Aurélie - M. BEZANCON Claude - Mme BREUGNON Sylvie – M. CAUDE Julien - M. CHAUMERON Christian – M. DUMONT Julien - Mme FOUASSIER Isabelle – Mme PETROZ Maria - M. THIERRY Alain – Mme WESTERLIN Sandra

Arrivées à 20h10 de M. CAUDE

Absents excusés : M. FRACELLI Dominique (Pouvoir à Mme BREUGNON) – Mme CORBASSON Christine (Pouvoir à M. CHAUMERON)

M. CHAUMERON a été nommé secrétaire de séance.

• Travaux de voirie – Rue de la Varenne

Des travaux complémentaires avaient été prévus sur le marché de travaux de voirie rue de la Varenne pour la réalisation de réseau d'eaux pluviales et de puisards pour un montant de 39 425 € HT soit 47 310 € TTC.

Le Conseil approuve à l'unanimité l'avenant n°1 de ce marché de voirie.

• Demande de subvention dans le cadre « Appel à projet d'intérêt communal – Volet 3 et projets pour les crédits d'Etat auprès du Conseil départemental pour les amendes de police et redevances des mines

Une demande de subvention peut être déposée dans le cadre du volet 3 – travaux de voirie 2025 » pour les travaux suivants :

Rue de la Varenne : rénovation de la couche de roulement sur 1 200 m linéaires ; gestion des eaux pluviales ; aménagement de sécurité par plateau surélevé avec signalétique

Impasse de la varenne : traitement de la couche de roulement et préparation

L'estimation des travaux s'élève à 91 982,28 € HT pour l'année 2025. Ces travaux sont inscrits dans le cadre de la politique de mobilisation du Département en faveur des territoires et des crédits d'Etat (amendes de police et redevance des mines).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental du Loiret.

• Cabinet infirmières – Ouverture de crédits – Porte isolante

Suite aux travaux d'acoustique acceptés lors de la réunion du Conseil municipal du 21 novembre 2024, le Conseil municipal accepte une décision modificative budgétaire

• Convention de mise à disposition d'un agent de prévention avec la commune de Villemandeur

Le Conseil, à l'unanimité, approuve la reconduction de la convention de mise à disposition d'un agent de prévention avec la commune de Villemandeur, renouvelée par tacite reconduction sauf dénonciation par voie de délibération.

• Participation séjour théâtre des scolaires à Nouan le Fuzelier

M. le Maire expose la demande émise par l'école élémentaire. Un séjour théâtre avec les classes de CP/CE1, CE2 et CM1, soient 44 élèves est envisagé pour la période du 24 au 25 avril 2025. Le coût de ce séjour est de 149 €/élève. Une demande de participation de la commune est formulée pour ce projet pédagogique.

M. le Maire fait part de la répartition prévisionnelle de la prise en charge financière partagée entre les familles, la Coopérative scolaire, l'APE et la commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité accepte de participer à hauteur de 35 €/élève pour ce séjour, soit une somme totale de 1 540 €.

• Affaires diverses

- **Travaux intérieurs de l'église**
M. le Maire informe le Conseil que la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a octroyé une subvention de 12 000 € pour les travaux intérieurs de l'église.
- **Subvention voirie**
M. le Maire informe le Conseil qu'il est prévu la réunion cantonale pour la répartition des dotations départementales des subventions pour le programme de voirie 2025 le 21 décembre 2024.
- **Dojo**
M. le Maire informe le Conseil que l'aménagement du dojo est terminé. Sont en cours de réaménagement et d'isolation des sanitaires destinés à la salle 4.
- **Boulangerie**
M. le Maire informe le Conseil qu'une réunion a eu lieu avec les propriétaires de la boulangerie afin de les épauler au mieux pour la prospérité de leur commerce.
- **Marché de St Maurice**
M. le Maire rappelle la mise en place d'un marché sur le parking de la salle polyvalente le mercredi matin. Les débuts sont prometteurs et les clients sont satisfaits.
- **Bulletins municipaux**
M. le Maire remercie les conseillers municipaux pour la distribution des bulletins municipaux.